

INFIRMIER(E) EN ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL

L'infirmier(e) travaille en collaboration avec les autres professionnels de santé, pour élaborer et mettre en œuvre un plan de soins individualisé pour chaque résident. Il peut assurer la surveillance des signes vitaux, la gestion des médicaments, le pansement des plaies, etc.

En EHPAD, l'infirmier(e) a pour mission principale de dispenser les soins aux résidents tout en coordonnant l'équipe soignante. Il/Elle occupe un rôle clé de lien entre les résidents, leurs familles, le médecin coordinateur, ainsi que l'ensemble des équipes médicales et paramédicales, tant internes qu'externes à l'établissement.

Les compétences et les qualités requises	• Sens des responsabilités • Rigueur dans le travail • Relationnel pour rassurer les résidents et les proches • Empathie, compréhension et diplomatie • Sens du travail en équipe
Les principales missions	• Organiser les soins quotidiens et coordonner l'équipe soignante • Préparer les médicaments selon les prescriptions médicales • Assurer leur distribution, la surveillance de leur prise et vérifier la bonne exécution des soins réalisés • Etablir des diagnostics infirmiers et prodiguer tous les soins techniques nécessaires sur prescription médicale • Travailler en collaboration avec les médecins ainsi qu'avec les professionnels paramédicaux salariés et libéraux de l'établissement • Etre l'interlocuteur privilégié des familles pour la partie soins • Accompagner le résident dans sa relation à l'environnement, le maintien de la vie sociale • Effectuer des transmissions orales et écrites
Le public	• Personnes âgées en EHPAD ou au domicile • Personnes, mineurs et majeures, en situation de handicap (MAS, FAM, IME)
Et après ?	Le diplôme d'infirmier(e) permet d'évoluer vers le métier d'Infirmier-coordonneur, d'Infirmier en Pratique Avancé (IPA), de cadre de santé, d'infirmier dans d'autres domaines comme infirmier anesthésiste, infirmier bloc opératoire ou encore puériculture.

LA FORMATION D'INFIRMIER

Prérequis formation	• Etre titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme.
Modalité de sélection	• Pour les bacheliers et les personnes en reconversion professionnelle les candidatures se font via Parcoursup, sur évaluation des dossiers. • Sélection par concours pour les aides-soignants, les auxiliaires de puériculture et autres professionnel(le)s de santé justifiant de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale.
Durée de la formation	• Formation de 3 ans, 2 100 heures de formation théorique et 2 100 heures en formation pratique. • Les aides-soignants disposant d'au moins 3 ans d'activité sur les 5 dernières années peuvent, sous condition, intégrer directement la deuxième année. • Formation possible en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.
Accessibilité	• Formation continue • Formation initiale • Formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation
Les centres de formation	Les Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) • IFSI CHU Limoges • IFSI Croix-Rouge Compétences - Limoges
Modalité de financement	• Financement possible par la Région Nouvelle-Aquitaine

LES DIX BLOCS DE COMPETENCES DU DIPLÔME D'INFIRMIER

1. Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner les interventions soignantes
10. Informer, former des professionnels et des personnes en formation